

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 24 octobre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 34 délégués (31 titulaires - 3 suppléants)	Voix Pour : 34
Dont membres votants à voix délibérative : 34 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 16 octobre 2023	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Boyot Jacques, Mr Guilleman Michel, Mr Thomas Rémy.

Membres absents excusés : Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Burel Régis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gabriel Madeleine, Mr Hoerter Michel, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mr Malezé Patrick, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mr Pittana Stéphane.

Membres absents: Mr Adam Hubert, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Duclos Dominique, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Moysse Dominique, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Richard Catherine, Mr Simon André, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Pitton-Terrien Michel.

Objet : Modification du tableau des emplois

N°
2023 10 06

Monsieur le Président, rappelle à l'assemblée :

- Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

- Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité,

Vu le tableau des emplois adopté par délibération n° 20230508 du 23 mai 2023,

Vu l'avis favorable donné par le Comité Technique du Centre de Gestion de l'Aisne en date du 17 octobre 2023,

Monsieur le Président propose à l'assemblée la suppression de :

EMPLOIS PERMANENTS :

- 2 postes d'attaché, à temps complet,
- 2 postes de rédacteur, à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif, à temps complet,
- 1 poste d'ingénieur, à temps complet,
- 1 poste de technicien principal 1^{ère} classe, à temps complet,
- 1 poste de technicien, à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, à temps non complet à hauteur de 31 h 30,
- 1 poste d'adjoint technique, à temps complet,

EMPLOIS PERMANENTS CONTRACTUELS :

- 1 poste d'attaché, à temps complet,
- 1 poste de technicien, à temps complet,
- 2 postes de rédacteur, à temps complet,

Le Comité syndical,

- Vu l'avis favorable donné par le bureau en réunion du 10 octobre 2023,

DECIDE, après en avoir délibéré :

- D'adopter le tableau des emplois ainsi modifié à compter du 1^{er} novembre 2023,

Emplois permanents				
Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs pourvus	Temps de travail
Secteur Administratif :				
Attaché Principal	A	1	1	Temps complet
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	2	0	Temps complet
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	2	2	Temps complet
Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} Cl	C	1	1	Temps complet
Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} Cl	C	2	2	Temps complet
Adjoint administratif	C	0	0	Temps complet
Secteur technique :				
Ingénieur hors classe	A	1	0	Temps complet
Ingénieur principal	A	2	2	Temps complet

Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	0	Temps complet
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	3	2	Temps complet
Technicien	B	1	0	Temps complet
Adjoint technique ppal 1 ^{ère} classe	C	1	1	Tps non complet 31h30/hebdo
Adjoint technique ppal 1 ^{ère} classe	C	1	0	Temps complet
Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe	C	2	1	Temps complet
Adjoint technique	C	1	0	Temps complet
S/TOTAL		21	12	
Emplois permanents contractuels				
Technicien	B	1	0	Temps complet
Adjoint Technique	C	1	0	Temps complet
S/TOTAL		2	0	
Emplois non permanents				
Ingénieur	A	1	0	Temps complet
S/TOTAL		1	0	
TOTAL		24	12	

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de l'Union des Services d'eau du Sud de l'Aisne, chapitre 012, articles 6411 et 6413.

- La présente délibération remplace, à compter du 1^{er} novembre 2023, la délibération N° 20230508 sur le tableau des emplois de l'USESA en date du 23 mai 2023.

Le secrétaire de séance,

Michel PITTON - TERRIEN

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD, E.S.A



